



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

pédagogie

Question écrite n° 46079

Texte de la question

M. Jacques Péliissard attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale concernant les résultats de la dernière enquête Pisa menée par l'OCDE, faisant apparaître un recul inquiétant des performances éducatives de notre pays. En effet, sur un échantillon de 65 pays étudiés, la France se retrouve en 25^e place soit deux places en retrait eu égard à la précédente édition et se situe à peine dans la moyenne des 34 pays-membres de l'OCDE. Plus largement, cette dérive ne semble pas devoir être imputée à la seule problématique des moyens dévolus à l'Education nationale. En effet, selon ses propres statistiques dans le premier degré, là où s'acquièrent les fondamentaux et qui pèsent sur la réussite scolaire postérieure, le nombre d'élèves a diminué de 211 600 depuis 1995 alors que sur la même période le nombre d'enseignants a cru de 23 449. Il souhaiterait connaître la position du Gouvernement et les mesures qu'il entend mettre en œuvre pour enrayer ce déclin éducatif.

Texte de la réponse

Le programme PISA comporte trois dimensions : compréhension de l'écrit, culture mathématique et culture scientifique. Tous les trois ans, l'étude se focalise plus particulièrement sur l'une d'entre elles ; en 2012, la culture mathématique était ainsi à l'honneur. La culture mathématique est l'aptitude d'un individu à raisonner en termes mathématiques et à utiliser des concepts, procédures, faits et outils mathématiques pour décrire, expliquer et prévoir des phénomènes. Plutôt que la maîtrise d'un programme scolaire déterminé, PISA évalue les compétences des élèves, appliquées dans des situations de la vie courante. Entre 2003 et 2012, la France enregistre une baisse du niveau moyen de ses élèves en culture mathématique, qui se traduit par un recul de 5 places au classement des 34 pays de l'OCDE. C'est durant cette même période que la semaine de 4 jours été décrétée sans concertation, que la formation des professeurs a été supprimée et que de massives suppressions de postes ont été opérées. Les résultats de cette dernière session montrent que les élèves français manquent de confiance face aux mathématiques, notamment parce que les programmes actuels sont trop chargés et, en se focalisant trop sur une somme de connaissances à acquérir, ne permettent ni de développer les compétences des élèves, ni de les assurer dans leur progression. Contrairement à la tendance observée dans les pays de l'OCDE, on constate en France que le milieu social dont l'élève est issu conditionne de plus en plus sa réussite scolaire. La France occupe ainsi la dernière place du classement par rapport à cet indicateur en mathématiques. Pour la compréhension de l'écrit, les inégalités sociales pèsent aussi lourd dans les résultats des élèves. Cette situation n'est pas acceptable. Depuis 18 mois, l'école se mobilise pour sa refondation : reconstruction de la formation des enseignants, priorité à l'école primaire, stratégie pour le numérique, lutte contre le décrochage. Cet effort se poursuit aujourd'hui : modernisation des métiers de l'éducation nationale, notamment celui des enseignants ; refonte des programmes scolaires et du socle commun de connaissances, de compétences et de culture, pour lesquels le Conseil supérieur des programmes a été saisi ; réforme de l'éducation prioritaire qui vient d'être lancée, avec des moyens nouveaux pour le suivi des élèves en difficulté par leurs enseignants. La redéfinition des programmes et du socle commun, la reconstruction de la formation des enseignants, mais aussi une réflexion sur la pédagogie des mathématiques, comme des autres disciplines, et sur les procédures d'évaluation, contribueront à créer un climat de confiance pour que tous les élèves puissent

mieux apprendre.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Pélissard](#)

Circonscription : Jura (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 46079

Rubrique : Enseignement maternel et primaire

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [17 décembre 2013](#), page 13075

Réponse publiée au JO le : [1er avril 2014](#), page 3038